



AVIS SUR EXISTANT : SOLIDITÉ

VÉRIFIEZ LA SOLIDITÉ DE VOS BÂTIMENTS EXISTANTS

- Vérifiez la solidité de vos bâtiments dans le cadre de vos projets de rénovation et de réhabilitation
- Prévenez les risques liés aux aléas techniques
- Assurez la sécurité des personnes et des biens

FINALITE & CONTEXTE REGLEMENTAIRE

La mission a pour objet de renseigner le Maître d'Ouvrage sur la solidité des ouvrages visibles de son établissement, lors de l'examen sur site, par un Ingénieur Généraliste ou Spécialiste.

En fonction du contexte dans lequel est déclenchée la mission, le référentiel applicable pourra être constitué de tout ou partie des textes suivants :

- normes, DTU en vigueur à la date de notre intervention ou autre référentiel transmis par écrit par le maître d'ouvrage
- Eurocodes et normes associées ;
- Cahier des prescriptions techniques de CSTB et avis techniques en vigueur.

NOTRE OFFRE

Pour prévenir les aléas techniques dans le cadre de vos projets de construction, rénovation et réhabilitation impactant un bâtiment existant, nous intervenons en amont de l'opération en réalisant un avis sur existant de solidité des ouvrages visibles de l'établissement sur tout ou parties :

- Ouvrages de structures verticaux ou horizontaux
- Ouvrages de maçonnerie, béton
- Charpente bois et métalliques
- Ouvrages de clos et couvert
- Garde-corps

Le rapport remis est basé sur l'examen visuel des ouvrages lors d'une visite sur site et l'analyse des documents et informations communiqués.

NOS ENGAGEMENTS



**Accompagnement
sur mesure**



**Qualité des
prestations**



Interlocuteur unique



**Disponibilité &
réactivité**



**Outils de suivi
performants**